

Réingénierie de la formation et des compétences des Techniciens de laboratoire

3^{ème} Groupe de travail – vendredi 15 octobre 2021

Introduction

Introduction (DGOS) ●

Expérimentation IFTLM de Tours
(Pr C. HOURIOUX) ●

Echanges blocs de compétences
(DGOS, CG Conseil) ●



Rappel du calendrier et de l'organisation des séances



- Mercredi **8 septembre** 9h30-12h30 – Séance introductive
- Jeudi **23 septembre** 15h-18h – Exercice et compétences (présentation de la réforme du BUT et du RAC de 2012)
- Vendredi **15 octobre** 9h30-12h30 – Exercice et compétences (présentation de l'expérimentation de l'IFTLM de Tours et de la structuration en blocs de compétences)
- Mercredi **20 octobre** 14h30-17h30 – Exercice et compétences
- Mercredi **17 novembre** 14h30-17h30 – Formation
- Mercredi **1^{er} décembre** 14h30-17h30 – Formation

Présentation de l'expérimentation déposée par l'IFTLM du CHU de Tours par le Pr. C. Houriou

Introduction (DGOS) ●

Expérimentation IFTLM de Tours
(Pr C. HOURIOUX) ●

Echanges blocs de compétences
(DGOS, CG Conseil) ●

Présentation structuration en blocs de compétences

Introduction (DGOS) ●

Expérimentation IFTLM de Tours
(Pr C. HOURIOUX) ●

Echanges blocs de compétences
(DGOS, CG Conseil) ●

Annexes

Éléments présentés lors du groupe du 23 septembre :
définition du métier, activités et compétences

Définition du métier

Le technicien de laboratoire médical met en œuvre les technologies nécessaires à l'obtention des résultats des examens de biologie médicale à visée de prévention, de dépistage, de diagnostic et de suivi thérapeutique, sous la responsabilité du biologiste médical.

Il contribue à la réalisation des examens d'anatomie et cytologie pathologiques, sous la responsabilité du médecin spécialiste qualifié en anatomie et cytologie pathologiques.

Il réalise des prélèvements sanguins, veineux et capillaires.

Activités

1. Réalisation de prélèvements en vue d'examen de biologie médicale et dans le cadre du don de sang
 2. Réception et traitement des échantillons de biologie médicale, d'anatomie et cytologie pathologiques, des produits biologiques à visée thérapeutique et des documents associés
 3. Réalisation des analyses de biologie médicale et des techniques d'anatomie et cytologie pathologiques et des techniques d'assistance médicale à la procréation
 4. Préparation, qualification, distribution et délivrance des produits sanguins labiles, des produits biologiques à visée thérapeutique et d'assistance médicale à la procréation
 5. Recueil, traitement et transmission des informations
 6. Organisation des activités et gestion des ressources
 7. Mise en œuvre des mesures liées à la qualité et à la prévention des risques
 8. Veille professionnelle, études et recherches
 9. Formation et information des professionnels et des futurs professionnels
-

Compétences

1. Analyser les informations nécessaires à l'organisation et à la réalisation de son activité
 2. Mettre en œuvre les techniques de prélèvement et de traitement des échantillons biologiques
 3. Mettre en œuvre les techniques appliquées aux examens de biologie médicale, d'anatomie et cytologie pathologiques et aux activités biologiques à visée thérapeutique
 4. Analyser et traiter les résultats des examens de biologie médicale, des techniques d'anatomie et cytologie pathologique et des activités biologiques à visée thérapeutique
 5. Gérer les équipements, matériels, consommables, réactifs et les stocks de produits et d'échantillons biologiques
 6. Mettre en œuvre les normes et principes de qualité, d'hygiène et de sécurité pour assurer la qualité des activités de biologie médicale, d'anatomie et cytologie pathologique et des activités biologiques à visée thérapeutique
 7. Exploiter des données scientifiques et professionnelles, analyser et améliorer sa pratique professionnelle
 8. Accompagner la personne et communiquer dans un contexte de prélèvement
 9. Informer et former
-